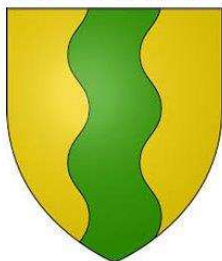


Nohic



Le Conseil Municipal se réunira
En séance publique

Le lundi 30 janvier 2023

A 20 heures 30

À l'Hôtel de ville — Salle du conseil municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

2023-01-07 Affaires générales- Procès-verbal de la séance N°2023-01 Adoption

2023-01-08 Délibération portant sur l'Adhésion de la commune au Syndicat Mixte

Assainissement Garonne (SMAG) et transfert de la compétence assainissement collectif

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de mes salutations distinguées

Affiché le : lundi 23 JANVIER 2023